

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023

**POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE
SOLAIRE PHOTOVOLATAIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2023, Ligne 24130602.

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation d'un dispositif de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser consistent en :

- a) L'installation de chantier ;
- b) La dépose des 20 convertisseurs existants ;
- c) La fourniture d'un système de stockage de l'énergie solaire photovoltaïque :
 - L'installation d'un système d'alarme ;
 - L'installation d'extincteur ;
 - L'installation d'un refroidisseur industriel ;
 - La fourniture complète et installation d'un convertisseur BESS (Battery Energy Storage System) ;
 - La fourniture complète du DC cabinet ;
 - La fourniture complète du matériel d'assemblage ;
 - La fourniture complète d'un convertisseur ESS ;
 - La fourniture complète d'un hôte de surveillance ;
 - La fourniture complète d'une EMS ;
 - La fourniture complète d'un Router ;
 - La fourniture complète d'un système de management de communication ;
 - La fourniture complète d'un interrupteur Data system ;
 - La fourniture complète d'une passerelle ;
 - La fourniture complète d'un interrupteur de puissance ;
 - La fourniture complète de l'écran et accessoires ;
- d) La construction d'un hangar devant abriter le BESS ;
- e) Les essais, la mise en service des équipements et la formation du personnel d'exploitation ;

3. Délai D'exécution

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **cinq (05) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

4. Participation

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et spécialisées en travaux similaires.

5. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisés en lots.

6. Cout prévisionnel

le cout prévisionnel toutes taxes comprises des travaux envisagés est évalué à l'issue des études préalables à **cinq cent quatre vingt-cinq millions (585 000 000) F CFA**.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports du Cameroun exercice 2023, ligne 24130602.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant de **onze millions sept cent mille (11 700 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.** La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

9. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104**, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 22 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences **BICEC : Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, NGaoundéré, Garoua et Maroua.**

11. Visite du site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **27/01/2023** à partir de 11 heures. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **09/02/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/01/2023

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE STOCKAGE DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des offres administratives, techniques et financière aura lieu le **09/02/2023 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Direction Générale sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

15. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme (confère enveloppe administrative RPAO);
- b) Dossier financière incomplet ou non conforme (confère enveloppe financière RPAO) ;

- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché de son faite au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste des entreprises défaillantes (*document à joindre dans le dossier technique*)
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié
- e) Non-conformité des fournitures principales proposées avec les spécifications techniques du CCTP à savoir :
 - Batteries Lithium Phosphate (LiFePO₄) d'une durée de vie **≥ 20ans** et de cycle de vie **≥ 6000 cycles** ;
 - Système d'accumulateur d'une capacité **≥ 1,25MWh** équipé d'un système d'alarme, d'un extincteur, d'un système de climatisation ;
 - Convertisseurs **ESS (Energy Storage System)** d'une puissance **P** comprise entre **629KW** et **630KW** ;
 - Le **Système de Management de l'Energie (EMS)** doit être équipé d'un système de contrôle (*CPU de type I7, stockage ≥ 1To RAM ≥ 32G et moniteur LCD ≥ 24"*), d'un routeur, d'un système de management de la communication et d'un portail d'accès.
- f) Absence de l'Agrément du fabricant du système de stockage d'énergie du champ solaire ;
- g) Une note technique inférieur à **vingt-six (26)** ou sur trente-cinq (35) pour l'ensemble des critères essentiels dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- h) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration.
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

❖ 15.2 Critères essentiels

- | | |
|--|---------|
| 1) Références en prestations similaires : | Oui/Non |
| 2) Moyens matériels : | Oui/Non |
| 3) Qualité du personnel : | Oui/Non |
| 4) Note méthodologique : | Oui/Non |
| 5) Autorisation du fabricant et Assistance technique : | Oui/Non |
| 6) Capacité financière : | Oui/Non |
| 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché : | Oui/Non |
| 8) Attestation de visite de site : | Oui/Non |
| 9) Présentation de l'offre : | Oui/Non |

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 22 23 36 02, postes 414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

Yaoundé, le 09 janvier 2023

LE DIRECTEUR GENERAL,
Thomas OWONA ASSOUMOU

Ampliations:

- MINMAP (pour information) ;
- Conseil d'Administration ADC S.A (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- Département de la Gestion Administrative des Marchés (pour archivage) ;
- Service courrier (pour affichage) ;
- Site interne ADC S.A (www.adcsa.aero).